

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

E.P.I UNYC®

Le fabricant

FRÉNÉHARD S.A.S.
BP 121 - 61303 L'AIGLE CEDEX

déclare par la présente que les Équipements de Protection Individuels décrits ci-après sont conformes aux dispositions du règlement (EU) 2016/425.

Ces produits sont classés E.P.I de catégorie 3 selon l'annexe I du règlement et sont identiques à l'E.P.I. faisant l'objet des attestations d'examen « CE » notifiées ci-après établies par AITEX ou VVUÚ a.s. sous les numéros d'identification respectifs 0161 et 1019 ayant délivré une attestation d'examen et soumis à la procédure de contrôle décrite au chapitre IV de l'article 19 du règlement (EU) 2016/425 sous le contrôle des organismes notifiés AITEX ou VVUÚ a.s.

MARQUE COMMERCIALE	DÉSIGNATION	RÉFÉRENCE	N° CE DE TYPE	NORME
UNYC	Harnais BUDGET T1	09100101	1019-348/Q/2019	EN 361
UNYC	Harnais BUDGET T2	09100102	1019-348/Q/2019	EN 361
UNYC	Harnais ESSENTIAL T1	09100103	1019-347/Q/2019	EN 361
UNYC	Harnais ESSENTIAL T2	09100104	1019-347/Q/2019	EN 361
UNYC	Harnais COMFORT T1	09100105	1019-349/Q/2019	EN 358 - EN 361
UNYC	Harnais COMFORT T2	09100106	1019-349/Q/2019	EN 358 - EN 361
UNYC	Harnais EXPERT T1	09100107	19/1737/00/0161	EN 361
UNYC	Harnais EXPERT T2	09100108	19/1737/00/0161	EN 361
UNYC	Harnais MASTER T1	09100109	19/1732/00/0161	EN 358 - EN 361 - EN 813
UNYC	Harnais MASTER T2	09100110	19/1732/00/0161	EN 358 - EN 361 - EN 813
UNYC	LDV temporaire	09100700	019-166/Q/2010	EN 795 Classe B

Fait à L'AIGLE, le 05 mars 2020

Signature



Joseph MIQUEL,
Directeur Général de la société FRÉNÉHARD S.A.S.

Cette déclaration de conformité est valable jusqu'au 10 juillet 2024.